

Contexte professionnel

Mission de l'intervenant non électricien - Habilitation B0-H0v0. Cette personne peut accéder sans surveillance aux locaux réservés aux électriciens et effectuer ou diriger des travaux d'ordre non électrique dans l'environnement de pièces nues sous tension du domaine de tension correspondant à son habilitation.

Formations liées

Titre professionnel Agent de sécurité privée

SSIAP1 - SST

Contact

Moussa ZAROU

Responsable Pédagogique

Tel : 05.61.40.21.70

Mail : secretariat2@prosforma-france.fr

Prosforma Sécurité

82 Route de Bayonne
31300 TOULOUSE

S.A.R.L. au capital de 7925,00 € - SIRET :
483 705 612 000 32 - Code APE 8559A
Enregistrée sous le numéro 76 31 08702 31
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de
l'Etat

Objectif

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de respecter les prescriptions de sécurité définies par la publication UTE C 18-510. Connaître électrique, savoir s'en protéger, accomplir en sécurité les tâches fixées, être capable d'effectuer des manœuvres d'exploitation simple.

Contenu de la formation

- **CONTEXTE REGLEMENTAIRE**
Présentation de la procédure d'habilitation selon le recueil UTE C 18-510 en relation avec les domaines de tension.
- **CADRE REGLEMENTAIRE**
Définition risques et dangers, obligations de l'employeur et de l'employé et responsabilités de chacun, manquement délibéré, comment trouver les textes réglementaires et normes électriques ?
- **RAPPEL DES NOTIONS D'ELECTRICITE**
Généralité de l'électricité et électricité statique, différence de potentiel avec mise à la terre, intensité, domaine de tension.
- **RISQUE ELECTRIQUE**
Différents types de risque : électrisation, électrocution, brûlure, incendie, explosion
Comment travailler en sécurité ? Les 5 points à respecter.
- **PRESENTATION DES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES**
Installation HT/BT
Comptage
Armoires, coffrets, canalisations, etc.
Revue des dangers inhérents à ces différents équipements
- **MOYENS DE PREVENTION, SECOURS**
Normalisation : publication UTE C18 510
Moyens de protections collectives et individuelles
Prescription au personnel : consignes et procédures

Durée de la formation

- 07 heures

Tarif

- 150 euros

Validation de la formation

Contrôle individuel des connaissances à l'issue de la formation.
Une attestation de formation sera remise au stagiaire en cas de réussite.

Référent handicap

- Monsieur Moussa ZAROU, possibilité de prendre RDV par mail mz@prosforma-securite.fr